

Les membres du conseil d'établissement de l'école du Bon-Pasteur sont convoqués à une réunion qui aura lieu le mardi 21 mai 2024 à 18h30 en présentiel dans la salle du personnel.

Secrétaire : Julie Bérubé

PRÉSENCES :			
Arsenault, Jacques	X	Robitaille, Kathia	abs
Bélanger, Marie-Line	X	Roy, Sophie	X
Fiset, Julie	X	Thibault, Marie-Jo	X
Gauthier, Myriam	X	Veillette, Valérie	X
Lachance, Annie	X	Membre de la communauté	abs
Lépine, Marie-Josée	X	Bérubé, Julie	X

PROCÈS-VERBAL

1. Accueil, quorum et mot de bienvenue ;

- Madame Julie nous souhaite la bienvenue.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;

- Madame Julie nous fait la lecture de l'ordre du jour de la réunion.

CÉ 26/2023-24

Proposé par : madame Myriam Gauthier

Secondé par : madame Valérie Veillette

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 6 février 2024 ;

- Madame Annie nous fait quelques suivis en lien avec le procès-verbal de la dernière rencontre.
 - i. Plan de rattrapage : certains membres du personnel (enseignants, TES) offrent du temps de rattrapage ou d'aide aux devoirs pour certains élèves de l'école. La plupart des parents ont acceptés l'offre offerte à leur enfant.
 - ii. Forêt pédagogique : madame Annie Lachance nous fait une mise au point sur le projet. La clôture sera finalisée sous peu. Les démarches sur les installations sur le mobilier extérieur sont en cours pour obtenir des devis.
 - iii. Le projet de ménage sur la cour n'a pas eu lieu et nous avons décidé de ne pas demander aux élèves d'effectuer cette tâche.

CÉ 27/2023-24

Proposé par : madame Marie-Josée Lépine

Secondé par : monsieur Jacques Arsenault

4. Interventions du public ;

- Aucun point.

5. Rapport des membres ;

5.1 OPP :

- Retour sur l'organisation de la fête de Pâques. Les tirages se sont bien déroulés.
- La disco du 17 mai est une réussite. Il y a eu environ 140 élèves présents.
- Les membres de l'OPP se proposent pour faire le tri des vêtements perdus. Ils vont prendre des photos des articles et ils vont les publier sur le site Facebook.

5.2 Enseignants :

- Aucun point.

5.3 Soutien et SDG : Le programme d'activités sera présenté en juin.

5.4 Comité de parents : Madame Myriam Gauthier fait le résumé de la dernière rencontre. Elle fait le message de madame L'Hérault de saluer tous les parents de l'école. Au cœur de ses priorités, elle veut, entre autres, développer le service de francisation.

6. Projet éducatif et plan d'action

- Madame Annie Lachance présente les valeurs des élèves de l'école issues en collaboration avec l'équipe-école. Le projet éducatif a été déposé sur le site Internet de l'école.
- En ce qui concerne le plan d'action, les deux moyens choisis par l'équipe-école en lien avec la réussite éducative des élèves sont : harmoniser les stratégies communes d'autocorrection, promouvoir et diffuser les textes des élèves et proposer des situations d'écriture signifiantes. En mathématique, les moyens choisis sont : l'utilisation de matériel de manipulation, offrir des ateliers des jeux de société et trouver un vocabulaire et un visuel commun pour animer (explicitier) les résolutions de problème (début, milieu, fin).

7. Adoption du plan de lutte contre la violence et l'intimidation ;

- Madame Julie Bérubé présente le plan de lutte pour contrer les gestes de violence et d'intimidation à l'école. Un sondage anonyme est réalisé auprès des élèves de 4^e à 6^e année, une fois par cycle, pour leur permettre de dénoncer des situations de violence ou d'intimidation. De plus, le sondage SÉVI (la sécurité à l'école : violence et intimidation) » est réalisé par les élèves de la 4^e à la 6^e année pour avoir un portrait de ce qui se passe à l'école. Il est administré deux fois dans l'année, à l'automne et au printemps. Madame Julie Bérubé nous présente les différents moyens mis en place pour prévenir, contrer et diminuer les gestes de violence (surveillance stratégique, moments ciblés pour dénoncer, ateliers de différenciation entre les gestes de violence et l'intimidation, sondage SÉVI.).

8. Organisation scolaire ;

- Madame Annie nous présente le tableau à jour de l'organisation scolaire (nombre de classes / nombre d'élèves). Nous aurons au total 3 classes multi-âges (3^e/4^e, 4^e/5^e, 5^e/6^e). Pour les élèves de la 6^e année inscrits dans la 5^e/6^e année les parents ont été contactés et ont approuvé ce choix de classe (sans vivre le programme intensif).

9. Plan triennal des répartitions des ressources ;

- L'an prochain (2024-2025) nous aurons une baisse de 20 élèves (339) mais nous subirons à nouveau une hausse les années suivantes.

10. Points d'information de la direction ;

- Retour sur la disco. La somme amassée sera autour de 2000\$

11. Comité EHDAA ;

- Aucun point.

12. Affaires diverses ;

12.1 : Mesure aide à la classe. Un 66 heures/semaine sera allouées à notre école l'an prochain. Les classes qui en bénéficieront devront avoir un minimum de 10h dans chacune d'elle. Donc, il y aura environ 6 classes qui pourront accueillir une aide à la classe. Elle nous explique également le rôle de ce poste.

12.2 : La fête de fin d'année : C'est madame Sandra Vallière qui est responsable du dossier. Nous sommes actuellement à la recherche d'une animation clé en main. Nous aurons un chèque de 800 \$ de la part de côté du Club Optimiste de Cap-Santé pour bonifier notre enveloppe sur cette organisation de cette fête à la dernière journée de classe.

12.3 : Madame Annie demande l'aide des membres du CÉ, pour trouver des idées d'activités à réaliser à la 1^{re} journée d'école en août. Ils pourront exprimer leurs idées au CÉ de juin.

12.4 : Retour des deux activités qui ont été acceptées, par courriel. La première est pour les élèves de 6^e année qui vivront un atelier sur l'identité et la deuxième est une visite de l'église patrimoine Véronique Delisle 1^{re}, 2^e, 3^e année dans le cadre du cour d'ECR.

12.5 : Le 18 juin prochain, au dernier CÉ, un souper sera offert avant la réunion à 17h30.

13. Levée de la réunion à 19h45.

Proposé par : madame Marie-Josée Lépine

Secondé par : madame Myriam Gauthier